

Le 12 décembre 2016.

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 12 décembre 2016, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus confirment avoir reçu l'avis spécial de l'assemblée dans le temps prescrit.

Pour faire suite à la préparation du budget et à la vérification par le comptable, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget pour 2017 au coût de 587 056 \$.

L'évaluation imposable est de 31 121 300 \$, le taux des taxes demeurera les mêmes.

Une copie des prévisions budgétaires sera envoyée par circulaire à tous les résidents.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h10).

Accepter sur proposition de M. Pascal Paquette
Seconder par Mme Johanne Allard

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. Très.

